

SUJET

ÉCONOMIE

Durée de l'épreuve: 4 heures.

NB: Les candidats ne doivent faire usage d'aucun document. L'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.

ESSEC

SUJET

DISSERTATION

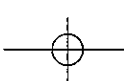
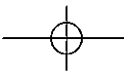
Faut-il lutter contre l'inflation ?

CORRIGE

par Chantal Sauviat, professeur à ENC Bessières, à Paris.

I - CONNAISSANCES À MOBILISER

TERMINOLOGIE



Inflation : hausse générale et continue de l'ensemble des prix.

Taux d'inflation : désigne le taux de variation du niveau général des prix.

Désinflation : désigne le ralentissement de la hausse des prix ; ceux-ci continuent à augmenter, mais moins fortement (exemple : à partir du milieu des années 80 en France).

Déflation : désigne, au sens strict, la baisse des prix ; au sens large, parfois utilisée pour caractériser une baisse des prix et de la production (exemple : crise des années 30 notamment aux États-Unis).

On distingue **différents types d'inflation** en fonction du taux de croissance annuel du niveau général des prix :

- **rampante** : inférieure à 10 % ;
- **galopante** : supérieure à 10 % ;
- **hyperinflation** : lorsque cette hausse est spectaculaire (supérieure à 50 %, ainsi l'hyperinflation allemande dans l'entre-deux-guerres) et incontrôlée.

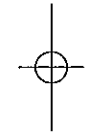
Stagflation : désigne la situation d'une économie qui connaît à la fois une inflation élevée et une stagnation de la production, induisant généralement du chômage (exemple : situation de la France pendant la décennie 70).

Mesure de l'inflation : en France, l'INSEE calcule un indice des prix représentatif de la consommation des ménages en prenant en considération plusieurs centaines de postes budgétaires, chacun comprenant plusieurs articles, dans 30000 divers points de vente.

Afin d'apprécier l'évolution des prix au niveau de l'ensemble de l'Union européenne, la BCE a recours à un indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH).

ÉCONOMIE

TECHNO.



Différentiel d'inflation : mesure l'écart entre le taux d'inflation de deux ou plusieurs pays; positif, il traduit une dégradation de la compétitivité-prix et donc pénalise les échanges.

HISTORIQUE

Il est nécessaire de connaître les grandes tendances de l'évolution des prix depuis le début du XIX^e SIÈCLE: déflation (crise des années 30), stagflation pendant la décennie 70, désinflation depuis le milieu des années 80.

ACTUALITÉ

Depuis deux ans, le prix des matières premières et de l'énergie (gaz, cuivre...) connaît une hausse importante. Ainsi, avec la flambée du baril de pétrole, les prix des carburants ont bondi de plus de 20 % sur les douze derniers mois dans l'Hexagone. Le « spectre de l'inflation » refait surface et inquiète les autorités ainsi que les marchés financiers.

LES CAUSES DE L'INFLATION

Comme pour d'autres phénomènes économiques, il serait réducteur de limiter l'origine de l'inflation à un seul déterminant. Plusieurs mécanismes sont de nature à affecter le niveau des prix :

- l'excès de demande par rapport à l'offre;
- une augmentation de la rémunération des facteurs de production supérieure à celle de leur productivité;
- une hausse du prix des biens importés;
- l'origine monétaire (théorie monétariste);
- les caractéristiques structurelles des économies modernes (structures oligopolistiques, prix administrés, tarifs publics, pratiques d'indexation...).

II - PLAN

INTRODUCTION

La tension sur le prix de nombreuses matières premières et énergétiques fait craindre le retour de l'inflation de la période 70. Toutefois, ce phénomène semble assez peu probable si l'on observe la totalité des prix: la hausse des prix en France s'est limitée à 2 % ces deux dernières années et à 3,3 % pour la zone OCDE.

Comment expliquer ce paradoxe? Le traité de Maastricht a fait de la stabilité des prix l'objectif principal de la BCE; est-ce réaliste, peinent?

L'inflation est-elle seulement synonyme de déséquilibres, porteuse de risques? Touche-t-elle à l'identique l'ensemble des agents économiques? La déflation ne peut-elle pas être préjudiciable pour la croissance? Etc.

Problématique et plan : Les effets de l'inflation élevée des années 70 expliquent que les gouvernements aient gardé des mécanismes prudentiels pour éviter un retour à

CORRIGÉ

ESSEC

ECONOMIE

TECHNO.

275

CORRIGÉ

une hausse généralisée des prix (*cf* partie 1). Néanmoins, l'inflation contemporaine semble moins préoccupante que par le passé et nombreux sont ceux qui réclament un assouplissement des conditions monétaires favorables à une reprise de l'activité économique (*cf* partie 2).

DÉVELOPPEMENT

ESSEC

Partie I – Déséquilibres et risques inhérents à l'inflation

Les effets négatifs de l'inflation : L'inflation perturbe l'économie et se révèle nocive sur le long terme pour un certain nombre de raisons :

- elle réduit la valeur réelle de l'épargne conservée sous forme monétaire ; les pourvoir d'achat de la monnaie se réduit ;
- elle provoque un transfert de richesse au détriment des créanciers et en faveur des débiteurs ; elle nuit fortement aux prêteurs et aux titulaires de revenus fixes (*cf* : « l'euthanasie des rentiers » d'après J. M Keynes) ;
- elle perturbe le calcul économique des différents agents ; l'excès d'inflation induit des anticipations pessimistes (moins d'investissement). Elle peut « saper » la confiance de l'économie nationale et participer à la dégradation de la valeur de la monnaie ;
- cette hausse des prix pénalise également les échanges (dégradation de la compétitivité-prix sur les marchés étrangers) et déprécie également la valeur de la monnaie sur le marché des changes.

Face à ces signes, les gouvernements ont cherché à se prémunir contre une réapparition de l'inflation.

- Une inflation sous contrôle* : La volonté de lutter contre l'inflation s'est manifestée par la mise en place de politiques de désinflation compétitive (en France notamment dans la décennie 80) dont les outils peuvent et/ou sont encore utilisés aujourd'hui :
- politiques monétaires restrictives, notamment par un contrôle rigoureux de la masse monétaire ;
 - la hausse des taux d'intérêt (*cf* BCE et FED) ;
 - l'incitation à la concurrence (*cf* notamment pour les services publics/Union européenne) ;
 - la désindexation des salaires sur les prix ;
 - le passage d'une économie d'endettement à une économie de marchés ;
 - l'incitation des pouvoirs publics à contenir les prix (exemple : en France, négociation avec les fabricants et la grande distribution...).

Partie II – Un regain inflationniste peu inquiétant ?

Les risques d'un retour à une inflation forte sont moins importants aujourd'hui qu'il y a trente ans, à la fois pour des raisons structurelles et conjoncturelles :

- l'environnement actuel n'est plus le même que celui des années 70 (mondialisation, globalisation financière, NTIC...) ;
- gains de productivité (*cf* surtout dus aux NTIC) ;
- déréglementation dans de nombreux secteurs ;

TECHNO.

- accentuation de la concurrence internationale notamment avec l'arrivée sur la scène mondiale de pays à faibles coûts de main-d'œuvre (exemple: Chine, Inde);
- la vigilance et les pratiques du consommateur (exemple: la généralisation du «discount», «lowcost»...);
- libération du commerce international;
- flexibilité en particuliers sur le marché du travail;
- la persistance d'un chômage élevé en Europe;
- l'indépendance des banques centrales;
- l'intégration monétaire de l'Union européenne et la volonté de politiques économiques plus crédibles et rigoureuses (cf. pacte de stabilité et de croissance);
- le prix du pétrole est moindre que lors des chocs de 1973 et 1979.

Ceci constitue autant de freins à la reprise d'une inflation forte même si les risques existent: l'excès de liquidités internationales, la distorsion entre le marché protégé et le marché exposé à la concurrence mondiale, la croissance de certains actifs financiers.

Certains économistes considèrent que l'Union européenne est confrontée, non pas à un risque inflationniste, mais déflationniste. Ils considèrent que les taux d'intérêt sont trop élevés dans la mesure où ne peut pas être envisagée de stimulation budgétaire. Ils militent pour élargir la cible d'inflation retenue par la BCE et proposent la pratique de la FED. Une meilleure coopération entre les autorités chargées des politiques budgétaires nationales et la BCE (politique monétaire, policy mix européen et assouplissement du Pacte de Stabilité et de Croissance par exemple).

Les analyses de Phillips demeureraient en partie valables et légitimeraient un certain arbitrage entre inflation et chômage.

En outre, jusqu'à un certain seuil, l'inflation favoriserait la croissance (cf. les «30 glorieuses»).

Elle allège les remboursements des emprunteurs, elle failite le consensus social.

CONCLUSION

La stratégie de lutte contre l'inflation adoptée par l'Union européenne renvoie aux périodes d'inflation galopante des années 70 et 80. Si elle s'est révélé être un succès, le déficit de croissance et la persistance d'un fort chômage, par rapport aux États-Unis notamment, légitime les interrogations sur la priorité accordée à la lutte contre l'inflation.

D'abord avec les avancées de la mondialisation, les facteurs «locaux» deviennent moins déterminants dans l'évolution de l'inflation pour un pays ou une zone. En outre, ce sont surtout l'ampleur des déficits budgétaires de certains pays de la zone euro (exemple: France, Allemagne), le niveau de l'endettement des ménages, la menace d'une bulle spéculative dans l'immobilier, qui expliqueraient les derniers relèvements du taux directeurs par la CE.

Enfin, le carré magique de Kaldor retient quatre objectifs qu'il convient de hiérarchiser – stabilité des prix – plein emploi – équilibre du commerce extérieur – croissance du PIB – selon les choix collectifs et la situation économique.

CORRIGÉ

ESSEC

ECONOMIE

TECHNO.

277